



Bureau du
directeur général des élections
du Canada

2024-2025

Plan ministériel



Stéphane Perrault
Le directeur général des élections
du Canada

L'honorable Dominic LeBlanc, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique, des Institutions
démocratiques et des Affaires intergouvernementales

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements

Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Tél. : 1-800-463-6868

Télec. : 1-888-524-1444 (sans frais)

ATS : 1-800-361-8935

elections.ca



ElectionsCanF



@ElectionsCan_F



ElectionsCanadaF



Elections Canada



electionscan_f

ISSN 2371-8226

No de catalogue : SE2-15F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2024

Tous droits réservés

Aperçu de nos plans

Un plan ministériel décrit les priorités, les plans et les coûts associés d'un ministère pour les trois prochains exercices. [La raison d'être](#), [le mandat](#), [le rôle](#) et [le contexte opérationnel](#) d'Élections Canada se trouvent sur la page Web de l'agence.

Principales priorités

- ▶ Veiller à ce que l'organisme soit en mesure de mener une élection à tout moment selon les nouveaux décrets de représentation.
- ▶ Améliorer l'expérience des électeurs aux bureaux de vote grâce à l'adoption d'une liste électorale électronique qui offrira à l'organisme une plus grande souplesse de prestation de ses services.
- ▶ Rendre le processus de vote plus inclusif en menant à bien l'examen des services électoraux aux Autochtones et en commençant à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour lever les obstacles qui freinent la participation des électeurs autochtones.
- ▶ Renforcer la capacité de l'organisme à conduire des élections sûres et fiables en modernisant des éléments clés de son infrastructure; en 2024-2025, il s'agira notamment de remplacer le système de paie des travailleurs électoraux et de transférer les biens numériques d'Élections Canada du centre de données King Edward à une installation plus moderne.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards de dollars par an par la suite.

Bien qu'il ne soit pas touché officiellement par cette opération de réduction des dépenses, Élections Canada considère la saine gestion et l'optimisation des ressources comme une priorité dans toutes ses activités. Alors que l'agence se prépare à la prochaine élection générale, les investissements dans ses programmes et activités seront prudents, conformes à ses contrôles internes stricts en matière de gestion budgétaire et donneront la priorité aux initiatives qui renforcent la confiance dans le système électoral et préservent la sécurité et l'intégrité de la démocratie canadienne.

Faits saillants

Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'une organisation, les résultats qu'elle prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui mesurent les progrès vers ces résultats.

Nom de la responsabilité essentielle

ADMINISTRATION ÉLECTORALE

Résultats ministériels: Le Canada a un processus électoral inclusif, accessible et fiable.

Dépenses prévues : 140 011 295 \$

Ressources humaines prévues : 750

Élections Canada demeurera prêt à conduire la 45^e élection générale, sachant qu'elle peut être déclenchée à tout moment. L'organisme concentrera également ses efforts sur des initiatives qui, en prévision de la 45^e élection générale, amélioreront la qualité des services aux électeurs et l'intégrité globale du processus électoral. Il mettra notamment à l'essai la liste électorale électronique, en assurera la sécurité et y apportera d'autres améliorations, afin d'être en mesure de l'utiliser à grande échelle d'ici octobre 2025. Élections Canada continuera également d'améliorer ses services électoraux aux communautés autochtones.

De plus amples renseignements sur [l'administration électorale](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

SURVEILLANCE RÉGULATOIRE

Résultats ministériels: Le Canada a un processus électoral équitable, sûr, transparent et exempt d'abus d'influence.

Dépenses prévues : 27 036 727 \$

Ressources humaines prévues : 198

Élections Canada continuera de renforcer sa fonction régulatoire en prenant diverses mesures visant à favoriser la confiance dans le processus électoral. De nouvelles politiques régulatrices, s'appuyant sur le Cadre d'intégrité électorale, seront publiées pour expliquer comment l'organisme prend ses décisions et rendre le processus électoral plus transparent et plus prévisible. Élections Canada continuera également de surveiller l'environnement et de rectifier, au besoin, toute information fautive ou inexacte de façon à renforcer la confiance dans le processus électoral, en plus d'aider les associations de circonscription et les partis politiques à s'adapter à la nouvelle carte électorale.

Parallèlement, le Bureau de la commissaire aux élections fédérales continuera d'assurer l'application de la *Loi électorale du Canada*, notamment en effectuant des examens, en menant des enquêtes et en prenant éventuellement des mesures, comme l'imposition de sanctions administratives pécuniaires ou le dépôt d'accusations criminelles. Les résultats de ces initiatives, qui visent à assurer l'intégrité et la transparence des processus électoraux du Canada, seront publiés sur le [site Web](#) du Bureau de la commissaire aux élections fédérales.

De plus amples renseignements sur [la surveillance régulatoire](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Résultats ministériels: Les commissions de délimitation des circonscriptions électorales peuvent présenter leur rapport final conformément aux exigences législatives

Dépenses prévues : 0 \$

Ressources humaines prévues : 0

Cette responsabilité essentielle restera en suspens jusqu'à ce que l'organisme se prépare à assister les commissions dans leurs travaux suivant le prochain recensement décennal.

De plus amples renseignements sur [la révision des limites des circonscriptions électorales](#) peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Sur cette page

[Message du directeur général des élections](#)

[Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)

[Administration électorale](#)

[Surveillance réglementaire](#)

[Révision des limites des circonscriptions électorales](#)

[Services internes](#)

[Dépenses et ressources humaines prévues](#)

[Dépenses](#)

[Financement](#)

[État condensé prospectif des opérations](#)

[Ressources humaines](#)

[Renseignements sur l'organisme](#)

[Tableaux de renseignements supplémentaires](#)

[Dépenses fiscales fédérales](#)

[Définitions](#)

Message du directeur général des élections

Je suis heureux de vous présenter le Plan ministériel 2024-2025 du Bureau du directeur général des élections, qui vise à communiquer à la population canadienne les priorités de l'organisme pour le prochain exercice.

Comme la 44^e élection générale a mené à la formation d'un gouvernement minoritaire, la priorité immédiate d'Élections Canada est de se préparer à la prochaine élection générale, quel que soit le moment où elle sera déclenchée. Étant donné le récent exercice de redécoupage de la carte électorale, cela comprendra la mise à jour des systèmes et la tenue d'activités préparatoires afin de refléter les modifications prévues par les décrets de représentation.



Stéphane Perrault
Directeur général des élections
du Canada

Alors que l'organisme se prépare à la 45^e élection générale, il se doit de continuer d'améliorer l'expérience de vote des électeurs en modernisant ses processus de façon à les rendre plus flexibles et plus efficaces. À cette fin, Élections Canada poursuivra ses travaux pour l'utilisation sécurisée de listes électorales électroniques qui permettront aux électeurs de voter à n'importe quelle table à leur lieu de vote. En plus de réduire le temps d'attente, ce changement permettra aux travailleurs électoraux de diriger les électeurs vers les tables où ils pourront être servis dans la langue officielle de leur choix.

Élections Canada continuera également d'accorder une grande importance à l'inclusion et à l'élimination des obstacles au vote pour les électeurs autochtones. En s'appuyant sur les consultations menées auprès des électeurs des Premières Nations, inuits et métis, il établira les principaux points à améliorer et commencera à mettre en œuvre les changements nécessaires. Dans le cadre de ces travaux, l'organisme aura également pour priorité de collaborer avec les parlementaires afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour mettre à l'essai un bulletin de vote qui reflète la réalité linguistique autochtone des électeurs du Nunavut.

Pour renforcer sa capacité d'atteindre l'ensemble de ses objectifs, Élections Canada mettra en œuvre deux importantes initiatives de modernisation de son infrastructure : le remplacement de son système de paie des travailleurs électoraux et le déménagement de son centre de données vers des installations plus modernes et plus sûres. Ces initiatives permettront de simplifier nos processus, d'améliorer la sécurité de nos biens et, ultimement, de mieux servir les travailleurs électoraux et les Canadiens en général.

Assurer la confiance dans le processus électoral demeure notre principal objectif. En s'attaquant à ces priorités et en consultant les Canadiens, Élections Canada entend renforcer la confiance dans le système électoral. Il demeure déterminé à préserver l'intégrité de la démocratie canadienne et à veiller à ce que tous les Canadiens ayant qualité d'électeur puissent exercer leur droit de vote.

Stéphane Perrault
Directeur général des élections du Canada

Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes :

- ▶ Administration électorale
- ▶ Surveillance régulateur
- ▶ Révision des limites des circonscriptions électorales
- ▶ Services internes

Administration électorale

Dans la présente section :

- ▶ Description
- ▶ Répercussions sur la qualité de vie
- ▶ Résultats et cibles
- ▶ Plans visant à atteindre les cibles
- ▶ Aperçu des ressources prévues en 2024-2025
- ▶ Répertoire des programmes

Description

Élections Canada assure la préparation et la conduite d'élections générales, d'élections partielles et de référendums fédéraux, en fait rapport conformément au cadre législatif, et informe les électeurs, les électeurs votant pour la première fois et les futurs électeurs pour favoriser la participation des Canadiens à un processus électoral inclusif.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle s'inscrit dans le domaine de la « saine gouvernance » du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#). Elle contribue plus précisément à la « confiance à l'égard des institutions » et à la « participation électorale » par la conduite et la préparation des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux ainsi que par la production de rapports à leur sujet, conformément au cadre législatif. Cette responsabilité essentielle contribue également au domaine « société », plus précisément au « sentiment de fierté/d'appartenance au Canada », par l'éducation des électeurs et des futurs électeurs afin de permettre aux Canadiens de participer à un processus électoral inclusif.

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle l'administration électorale, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

À moins d'indication contraire, la mention « Sans objet » signifie que les données liées à l'indicateur de rendement n'ont pas pu être recueillies puisque le scrutin visé (élection partielle ou élection générale) n'a pas eu lieu pendant cet exercice et la mention « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement ne s'appliquait pas à ce moment et que, par conséquent, les

données historiques ne sont peut-être pas disponibles. La 44^e élection générale a eu lieu le 20 septembre 2021, pendant l'exercice 2021-2022, et une élection partielle¹ a eu lieu en 2022-2023.

Tableau 1 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel

Indicateur	Résultats 2020-2021 ¹	Résultats 2021-2022 ¹	Résultats 2022-2023 ¹	Cible	Date de réalisation
Pourcentage des électeurs satisfaits de leur expérience de vote globale à une élection partielle	Non applicable	Non applicable	95 %	Au moins 85 %	Mars 2025
Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux 15 critères d'accessibilité obligatoires pendant une élection partielle	Non disponible	Non applicable	100 %	100 %	Mars 2025
Pourcentage d'électeurs admissibles qui sont inscrits au Registre national des électeurs	96 %	97 %	95.1 %	Au moins 95 %	Mars 2025
Pourcentage de jeunes électeurs (18-24 ans) qui sont inscrits au Registre national des électeurs	Non disponible	Non disponible	74 %	Au moins 80 %	Mars 2025
Pourcentage de futurs électeurs (17 ans) qui sont inscrits au Registre des futurs électeurs	Non disponible	Non disponible	15.8 %	Au moins 25 %	Mars 2025
Pourcentage des électeurs satisfaits de leur expérience de vote globale pendant une élection générale	Non applicable	96 %	Non applicable	Au moins 85 %	La 45e élection générale
Pourcentage des électeurs satisfaits des renseignements reçus d'Élections Canada sur le processus de vote	Non applicable	94 %	Non applicable	Au moins 90 %	La 45e élection générale
Pourcentage des candidats satisfaits de la qualité globale du service reçu d'Élections Canada	Non applicable	86 %	Non applicable	Au moins 75 %	La 45e élection générale
Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux 15 critères d'accessibilité obligatoires pendant une élection générale	Non applicable	94 %	Non applicable	100 %	La 45e élection générale
Pourcentage de non-votants qui n'ont pas voté pour des raisons liées au processus électoral	Non applicable	7.1 %	Non applicable	5 % ou moins	La 45e élection générale

¹ L'élection partielle dans Mississauga-Lakeshore a eu lieu le 12 décembre 2022.

Indicateur	Résultats 2020-2021 ¹	Résultats 2021-2022 ¹	Résultats 2022-2023 ¹	Cible	Date de réalisation
Nombre d'écoles qui s'inscrivent pour participer au Vote étudiant	Non applicable	7,628	Non applicable	Au moins 7 500	La 45e élection générale

Note de tableau 1 : À moins d'indication contraire, « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement n'était pas en vigueur à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont peut-être pas disponibles.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Être prêt à mener des scrutins fédéraux fait partie intégrante du mandat de l'organisme. En prévision de la prochaine élection générale, Élections Canada se concentrera sur ce qui suit afin d'offrir des programmes et des services permettant aux Canadiens de voter et de se porter candidats :

- ▶ modifier ses systèmes et ses activités pour s'assurer d'être prêt à tenir une élection générale selon les nouvelles limites des circonscriptions d'ici le 22 avril 2024;
- ▶ se préparer à l'utilisation sécurisée d'une liste électorale électronique² dans des lieux de scrutin sélectionnés;
- ▶ mener à bien l'examen des services électoraux aux Autochtones et commencer la mise en œuvre des mesures nécessaires;
- ▶ accroître l'accessibilité des services de vote en mettant à la disposition des électeurs malvoyants et aveugles une application mobile qui leur permettra de vérifier par eux-mêmes, avec leur propre appareil, la marque faite sur leur bulletin de vote;
- ▶ se préparer à mettre à l'essai un bulletin de vote représentant la réalité linguistique des électeurs autochtones du Nunavut;
- ▶ lancer un nouveau service géospatial d'adresse qui centralisera l'information sur les adresses, améliorera le référencement de données, automatisera la production de cartes et permettra la création de cartes thématiques.

Conformément à sa *Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027*, le Bureau du directeur général des élections s'emploiera également à mesurer et, à long terme, à réduire l'incidence de ses activités électorales sur l'environnement.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- ▶ **Dépenses prévues** : 140 011 295 \$
- ▶ **Ressources à temps plein prévues** : 750

² Des listes électorales électroniques sont actuellement utilisées aux bureaux locaux d'Élections Canada pour le vote par bulletin spécial. Les procédures actuelles aux bureaux de vote par anticipation et aux bureaux de scrutin ordinaires prévoient l'utilisation d'une liste électorale papier sur laquelle figurent les noms des électeurs inscrits pour voter dans chaque section de vote.

Répertoire des programmes

L'administration électorale est prise en charge par les programmes suivants dans le Répertoire des programmes :

- ▶ Services de vote
- ▶ Gestion des activités en région
- ▶ Services liés aux données électorales
- ▶ Éducation et information du public

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes d'Élections Canada sont disponibles sur [InfoBase du GC](#).

Surveillance réglementaire

Dans la présente section :

- ▶ [Description](#)
- ▶ [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- ▶ [Résultats et cibles](#)
- ▶ [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- ▶ [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- ▶ [Répertoire des programmes](#)

Description

Au sein du Bureau du directeur général des élections, deux organisations distinctes veillent à l'intégrité du processus électoral : Élections Canada (EC) et le Bureau du commissaire aux élections fédérales (BCEF). EC administre le régime de financement politique, établit des politiques et formule des avis et des lignes directrices pour faciliter l'administration des élections conformément à la *Loi électorale du Canada* (LEC), et surveille la conformité des entités politiques aux exigences de la Loi en matière de financement politique. Le BCEF veille au respect et à l'exécution de la LEC et de la *Loi référendaire*.

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle s'inscrit dans le domaine de la « saine gouvernance » du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#) et contribue plus précisément à la « confiance à l'égard des institutions » et à la « sécurité personnelle » par la réalisation des activités mentionnées dans sa description.

Résultats et cibles

À moins d'indication contraire, la mention « Sans objet » signifie que les données liées à l'indicateur de rendement n'ont pas pu être recueillies puisque le scrutin visé (élection partielle ou élection générale) n'a pas eu lieu pendant cet exercice et la mention « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement ne s'appliquait pas à ce moment et que, par conséquent, les

données historiques ne sont peut-être pas disponibles. La 44^e élection générale a eu lieu le 20 septembre 2021, pendant l'exercice 2021-2022, et une élection partielle³ a eu lieu en 2022-2023.

Tableau 2 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel

Indicateur	Résultats 2020-2021 ¹	Résultats 2021-2022 ¹	Résultats 2022-2023 ¹	Cible	Date de réalisation
Pourcentage des électeurs qui perçoivent de façon positive l'administration des élections partielles	93%	Not applicable	89%	Au moins 90%	mars 2025
Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin pendant une élection partielle	Within tolerance	Not applicable	Within tolerance	Écart inférieur à 2 % pour les contrôles clés des élections partielles et écart inférieur à 11 % pour les contrôles secondaires des élections partielles	mars 2025
Pourcentage des rapports financiers des partis politiques et des associations de circonscription (déposés avec tous les documents obligatoires) publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission	Non disponible	Non disponible	58,6 % ²	100 %	mars 2025
Nombre d'incidents de sécurité ³ ayant un effet démontrable ⁴ sur le processus électoral	0	0	0	0	mars 2025
Pourcentage de dossiers du BCEF fermés dans les 18 mois	Non disponible	Non disponible	88,9 %	Au moins 80 %	mars 2025
Pourcentage des électeurs qui perçoivent de façon positive l'administration des élections générales	Sans objet	90 %	Sans objet	Au moins 90 %	La 45 ^e élection générale
Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin pendant une élection générale	Sans objet	en deçà du seuil de tolérance pour les contrôles clés; au-delà du seuil de tolérance pour les contrôles secondaires ⁵	Sans objet	Écart inférieur à 2 % pour les contrôles clés d'une élection générale et écart inférieur à 11 % pour les contrôles secondaires d'une élection	La 45 ^e élection générale

³ L'élection partielle dans Mississauga-Lakeshore a eu lieu le 12 décembre 2022.

Indicateur	Résultats 2020-2021 ¹	Résultats 2021-2022 ¹	Résultats 2022-2023 ¹	Cible	Date de réalisation
				générale d'ici la 45 ^e élection générale	
Pourcentage des rapports financiers des candidats (déposés avec tous les documents obligatoires) publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission	Non disponible	Non disponible	47 %	100 %	La 45 ^e élection générale
Le Canada a un processus électoral équitable, sûr, transparent et exempt d'abus d'influence	82 % ⁶	Non disponible ⁷	100 %	100 %	La 45 ^e élection générale

Note de tableau 1 : À moins d'indication contraire, « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement ne s'appliquait pas à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont peut-être pas disponibles.

Note de tableau 2 : Seize des dix-huit rapports financiers annuels des partis politiques ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les dix jours ouvrables suivant leur dépôt. Quant aux 1 416 rapports financiers des associations de circonscription, 824 ont été publiés sur le site Web d'Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur dépôt.

Note de tableau 3 : Un « incident de sécurité » est un événement qui réduit l'exécution, la confidentialité ou l'intégrité du processus électoral.

Note de tableau 4 : Un « effet démontrable » est une interruption ou une suspension de services électoraux dans une ou plusieurs circonscriptions.

Note de tableau 5 : Les contrôles sont dans l'écart s'il n'en découle pas de constat majeur ou d'observation généralisée. Une observation généralisée a été faite lors d'un seul contrôle secondaire; l'information à ce sujet se trouve dans le [Rapport de vérification indépendant sur l'exercice des attributions des fonctionnaires électoraux – 44^e élection générale](#).

Note de tableau 6 : Ces résultats concernent la 44^e élection générale.

Note de tableau 7 : Ces résultats concernent la 43^e élection générale.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

Pour faciliter l'instauration d'un régime de financement politique sain et la mise en œuvre de son plan de vérification pluriannuel des entités politiques, l'organisme se concentrera sur les actions suivantes :

- ▶ épauler les associations de circonscription qui mettent un terme à leurs activités ou qui déménagent dans de nouvelles circonscriptions à la suite de la prise d'effet des nouvelles limites des circonscriptions;
- ▶ commencer les travaux visant à remplacer le service d'enregistrement des entités politiques par une option de libre-service en ligne; ce système permettra aux utilisateurs d'accéder à leurs données et de suivre le traitement de leurs demandes, en plus d'offrir des rappels automatisés et d'améliorer les fonctionnalités liées aux demandes en ligne.

Pour soutenir la confiance à l'égard du processus électoral, Élections Canada accordera également la priorité aux mesures suivantes :

- ▶ veiller à demeurer la source d'information officielle sur le processus électoral fédéral en surveillant attentivement le milieu de l'information et en intervenant au besoin si des renseignements trompeurs ou inexacts circulent;
- ▶ collaborer avec des organisations de la société civile, des enseignants, des universitaires, des entités politiques et d'autres partenaires du gouvernement afin d'élaborer une stratégie commune pour préserver la confiance et l'intégrité;
- ▶ élaborer et publier de nouvelles politiques réglementaires conformes au Cadre sur l'intégrité électorale et qui rendent le processus électoral plus transparent et plus prévisible.

À la suite de la récente conclusion de la révision des limites des circonscriptions par dix commissions indépendantes, Élections Canada procédera, dans le cadre de ses activités de clôture, à un examen des processus qui ont régi ces travaux et, le cas échéant, publiera les recommandations de nature administrative ou législative qui en résulteront.

Parallèlement, le Bureau de la commissaire aux élections fédérales veillera au respect et à l'application de la *Loi électorale du Canada* en poursuivant ses travaux d'examen et d'enquête relatifs aux plaintes et aux renvois liés aux scrutins fédéraux.

S'il y a lieu, la commissaire prendra des mesures d'observation et de contrôle d'application. Ces mesures comprennent notamment l'imposition de sanctions administratives pécuniaires ou le dépôt d'accusations criminelles. Les cas entraînant la prise de mesures de conformité ou d'application de la loi seront publiés sur le [site Web du Bureau de la commissaire aux élections fédérales](#) pendant la période visée par le rapport.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- ▶ **Dépenses prévues :** 27 036 727 \$
- ▶ **Ressources à temps plein prévues :** 198

Répertoire des programmes

La Surveillance réglementaire est prise en charge par les programmes suivants dans le Répertoire des programmes :

- ▶ Conformité réglementaire des entités politiques
- ▶ Intégrité électorale et politique réglementaire
- ▶ Bureau du commissaire aux élections fédérales

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes d'Élections Canada sont disponibles sur [InfoBase du GC](#).

Révision des limites des circonscriptions électorales

Dans la présente section :

- ▶ [Description](#)
- ▶ [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- ▶ [Résultats et cibles](#)
- ▶ [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- ▶ [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- ▶ [Répertoire des programmes](#)

Description

Élections Canada offre des services financiers et administratifs aux commissions provinciales indépendantes pour soutenir la révision des limites des circonscriptions fédérales et permettre aux commissions de remplir leurs obligations prévues par la [Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales](#).

Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle s'inscrit dans le domaine de la « saine gouvernance » du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#) et contribue plus précisément à la « confiance à l'égard des institutions » par la réalisation des activités mentionnées dans sa description.

Résultats et cibles

Les tableaux suivants présentent, pour chaque résultat ministériel lié à la révision des limites des circonscriptions électorales, les indicateurs, les résultats des trois exercices les plus récemment déclarés, les cibles et les dates cibles approuvées en 2024-2025.

Tableau 3 : Indicateurs, résultats et cibles pour le résultat ministériel

Indicateur	Résultats 2020-2021 ¹	Résultats 2021-2022 ¹	Résultats 2022-2023 ¹	Cible	Date de réalisation
Pourcentage des commissaires satisfaits des services et du soutien qu'ils ont reçus ¹	Non disponible	Non disponible	Non disponible ²	Au moins 90 %	mars 2024

Note de tableau 1 : À moins d'indication contraire, « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement n'était pas en vigueur à ce moment et que, par conséquent, les données historiques ne sont peut-être pas disponibles.

Note de tableau 2 : Le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC) et quatre commissions électorales ayant demandé une prorogation de délai, le sondage pour mesurer la satisfaction a été réalisé à l'été 2023, et les résultats seront communiqués dans le Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 de l'organisme.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Plans visant à atteindre les cibles

La *Loi constitutionnelle de 1867* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* exigent la révision du nombre de sièges à la Chambre des communes et des limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal afin de refléter les changements et les mouvements démographiques observés au pays. Ce travail est mené par 10 commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions électorales, qui reçoivent de l'aide financière et du soutien administratif d'Élections Canada.

La révision la plus récente s'est conclue le 22 septembre 2023, lorsque les nouveaux [décrets de représentation](#), qui décrivent et nomment les nouvelles circonscriptions fédérales, sont entrés en vigueur par proclamation du gouverneur en conseil.

Les rapports définitifs des commissions, qui décrivent les nouvelles circonscriptions dans chaque province, se trouvent sur le [site Web du Redécoupage 2022](#). Les nouvelles limites prendront effet à la première dissolution du Parlement à survenir après le 22 avril 2024.

Cette responsabilité essentielle restera en suspens jusqu'à ce que l'organisme se prépare à assister les commissions dans leurs travaux suivant le prochain recensement décennal.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- ▶ **Dépenses prévues : 0 \$**
- ▶ **Ressources à temps plein prévues : 0**

Répertoire des programmes

La révision des limites des circonscriptions électorales est prise en charge par les programmes suivants dans le Répertoire des programmes :

- ▶ Révision des limites des circonscriptions électorales

Des informations complémentaires sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes d'Élections Canada sont disponibles sur [InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section :

- ▶ [Description](#)
- ▶ [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- ▶ [Aperçu des ressources prévues en 2024-2025](#)
- ▶ [Planification de l'attribution des marchés aux entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services des communications;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion des acquisitions.

Plans visant à atteindre les cibles

Les Services internes contribuent à l'exécution des programmes et des activités du Bureau du directeur général des élections, et veillent à ce qu'ils obtiennent les ressources nécessaires à la prestation efficace de services à la population canadienne.

En 2024-2025, Élections Canada poursuivra ses travaux de remplacement de son système de paie des travailleurs électoraux par une solution moderne. Une fois son déploiement terminé, le nouveau système de paie améliorera considérablement l'exactitude et la rapidité des paiements versés au personnel électoral ainsi que la transparence et l'exhaustivité des documents financiers de l'organisme.

L'organisme poursuivra également son engagement à favoriser un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif, où toute personne se sent bien accueillie. Le [Plan d'accessibilité](#) d'Élections Canada et sa stratégie d'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion en témoignent.

Dans la foulée, Élections Canada continuera de réaménager ses espaces de travail dans le cadre de son projet de transformation du milieu de travail. Cette initiative favorisera le travail hybride et permettra de réduire l'empreinte immobilière de l'agence.

Enfin, Élections Canada prendra les mesures nécessaires pour quitter le centre de données King Edward d'ici le 31 août 2024⁴. Cette transition respecte les plans de démantèlement de l'installation et permettra d'améliorer la disponibilité et la fiabilité des données de l'organisme.

⁴ Si la 45^e élection générale survenait pendant la planification du déménagement ou son exécution, cette date serait reportée en novembre 2024.

Aperçu des ressources prévues en 2024-2025

- ▶ **Dépenses prévues** : 92 240 266 \$
- ▶ **Ressources à temps plein prévues** : 390

Planification de l'attribution des marchés aux entreprises autochtones

Dans la foulée de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la réconciliation économique avec les peuples autochtones, Élections Canada attribuera au moins 5 % de ses marchés à des fournisseurs des Premières Nations, inuits ou métis.

Pour atteindre la cible gouvernementale, Élections Canada a analysé la proportion de ses marchés attribués à des fournisseurs autochtones aujourd'hui et par le passé, en plus de repérer ceux qui pourraient leur être réservés. Pour favoriser davantage l'attribution de marchés aux entreprises autochtones, l'organisme :

- ▶ demandera à tous les nouveaux membres de l'équipe de l'approvisionnement de suivre le cours [Considérations autochtones en matière d'approvisionnement](#) de l'École de la fonction publique du Canada, dans les six mois suivant leur date d'embauche;
- ▶ évaluera la possibilité de recourir à une stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones pour tous les nouveaux achats;
- ▶ fera la promotion du centre de ressources pour l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, qui offre aux employés des renseignements supplémentaires sur les outils à leur disposition, sur les politiques applicables et sur d'autres ressources pertinentes;
- ▶ trouvera des fournisseurs autochtones qui souhaitent offrir des produits ou des services à Élections Canada et transmettra leurs coordonnées aux employés.

Tableau 4 : Marchés attribués à des entreprises autochtones

Description du champ de déclaration de 5 %	Pourcentage de réalisation pour 2022-2023	Cible visée pour 2023-2024	Cible prévue pour 2024-2025
Pourcentage total de contrats attribués à des entreprises autochtones	3.8%	6%	8%

Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues d'Élections Canada pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2024-2025 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans la présente section :

- ▶ [Dépenses](#)
- ▶ [Financement](#)
- ▶ [État condensé prospectif des opérations](#)
- ▶ [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cadre Financier

Le double mécanisme de financement du Bureau du directeur général des élections et ses pratiques de planification découlent du caractère unique de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas touché par le cycle électoral. Une autorisation législative lui permet de prélever des fonds directement sur le Trésor pour toute autre dépense. L'autorisation législative marque l'indépendance d'Élections Canada par rapport au gouvernement. Elle lui assure également un accès aux fonds nécessaires à la conduite des élections, qui peuvent survenir à tout moment. L'organisme poursuit ses travaux de remplacement et de modernisation de ses systèmes informatiques, et adopte des pratiques de gestion financière et des mécanismes de surveillance afin d'exercer une saine gestion, de faire un usage prudent de ses fonds et d'optimiser ses ressources dans l'ensemble de ses activités.

Dans le système parlementaire canadien, les élections générales sont prévues à date fixe, mais peuvent être déclenchées à l'avance. C'est particulièrement le cas en situation de gouvernement minoritaire. Les élections partielles, qui ont lieu lorsqu'un siège devient vacant à la Chambre des communes, sont également imprévisibles, car Élections Canada n'a aucun contrôle sur leur fréquence et le moment où elles ont lieu. Les changements législatifs et les forces du marché en ce qui concerne l'approvisionnement en biens et services peuvent en outre avoir une grande influence sur une élection générale. C'est pourquoi Élections Canada ne tient pas compte des activités liées à la conduite des élections dans ses prévisions du budget principal des dépenses jusqu'à l'année d'une élection à date fixe.

Tableau 5 : Sommaire des dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses pour chacune des responsabilités essentielles du Bureau du directeur général des élections et pour ses services internes au cours des deux exercices précédents. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

Core Responsibilities and Internal Services	Dépenses réelles 2021-2022	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses visées 2023-2024
Administration et surveillance des activités électorales ¹	555 990 903	s.o.	s.o.
Observation et contrôle d'application de la loi électorale ¹	7 267 285	s.o.	s.o.

Core Responsibilities and Internal Services	Dépenses réelles 2021-2022	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses visées 2023-2024
Administration électorale ²	s.o.	104 296 961	165 691 065
Surveillance réglementaire ²	s.o.	30 602 013	27 557 432
Révision des limites des circonscriptions électorales ²	s.o.	10 119 938	1 706 186
Total partiel	563 258 188	145 018 912	194 954 683
Services internes	64 029 660	68 114 464	87 000 210
Total	627 287 848	213 133 376	281 954 893

Note de tableau 1 : Les rapports après 2021-2022 ne contiendront plus ces responsabilités essentielles en raison du renouvellement du Cadre ministériel des résultats de l'organisme.

Note de tableau 2 : Ces responsabilités essentielles ont été établies en 2022-2023 à la suite du renouvellement du Cadre ministériel des résultats de l'organisme; par conséquent, il n'existe aucune donnée pour les exercices précédents.

Explication du tableau 5

Les dépenses illustrent la fluctuation des ressources d'une année à l'autre. Les dépenses de l'organisme fluctuent généralement au gré du cycle électoral : elles augmentent au cours de l'année précédant une élection générale, atteignent un sommet au cours d'une année d'élection générale et chutent abruptement dans les années qui suivent.

Au cours de la période présentée dans le tableau, Élections Canada a mené la 44^e élection générale en 2021-2022. Dans les années suivant une élection, les dépenses de l'organisme diminuent habituellement. Cependant, en situation de gouvernement minoritaire, Élections Canada devait retourner à l'état de préparation immédiatement après la 44^e élection générale. Par conséquent, les dépenses n'ont pas connu la baisse habituelle observée après un scrutin. De plus, en 2022-2023, l'organisme a commencé un nouveau cycle d'investissements touchant ses priorités de transformation numérique afin de garantir qu'une infrastructure sûre et fiable, répondant aux attentes des Canadiens, appuie le processus électoral. Ces investissements visent notamment les services de vote, l'inscription des électeurs, la plateforme de conduite des élections, la gestion des données et les services de plateforme partagée. Enfin, la révision décennale des limites des circonscriptions électorales a commencé en 2020-2021 et a engendré le gros de ses dépenses en 2022-2023. Ces fluctuations touchent uniquement les postes législatifs.

Tableau 6 : Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les dépenses prévues pour chacune des responsabilités essentielles du Bureau du directeur général des élections et pour ses services internes au cours des trois prochains exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires (telles qu'indiquées dans le Budget principal des dépenses) 2024-2025	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Administration et surveillance des activités électorales ¹	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Observation et contrôle d'application de la loi électorale ¹	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Administration électorale ²	140 011 295	140 011 295	102 224 758	67 745 710
Surveillance réglementaire ²	27 036 727	27 036 727	26 526 729	24 139 350

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses budgétaires (telles qu'indiquées dans le Budget principal des dépenses) 2024-2025	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Révision des limites des circonscriptions électorales ²	0	0	0	0
Total partiel	167 048 022	167 048 022	128 751 487	91 885 060
Services internes	92 240 266	92 240 266	67 081 803	60 285 482
Total	259 288 288	259 288 288	195 833 290	152 170 542

Note de tableau 1 : Les rapports après 2021-2022 ne contiendront plus ces responsabilités essentielles en raison du renouvellement du Cadre ministériel des résultats de l'organisme.

Note de tableau 2 : Ces responsabilités essentielles ont été établies en 2022-2023 à la suite du renouvellement du Cadre ministériel des résultats de l'organisme; par conséquent, il n'existe aucune donnée pour les exercices précédents.

Explication du tableau 6

Comme l'indique le tableau 5, les dépenses de l'organisme fluctuent généralement au gré du cycle électoral.

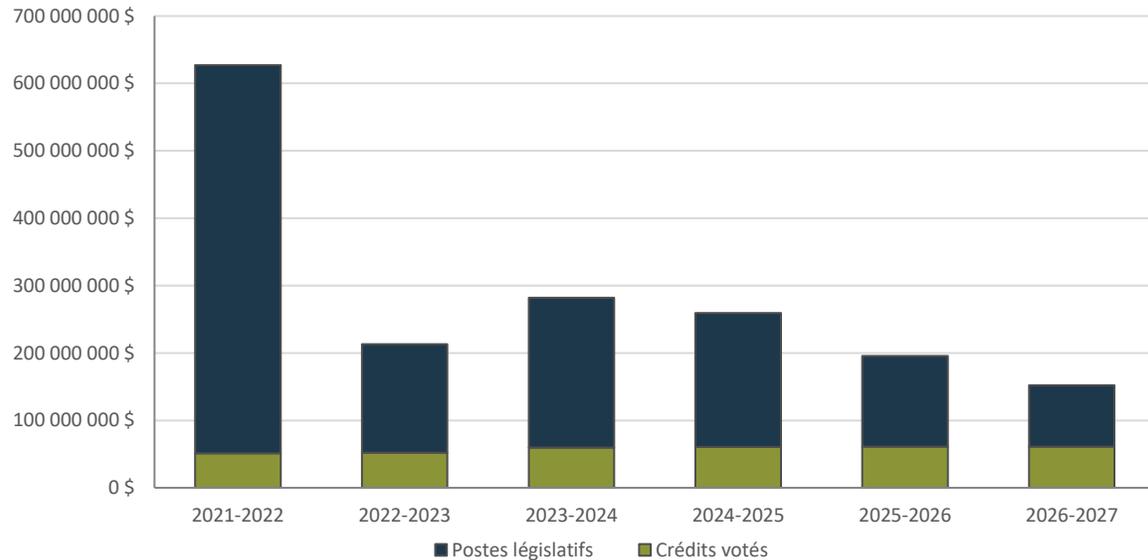
Au cours de la période présentée au tableau 6, l'organisme se préparera à mener une élection selon les nouveaux décrets de représentation dans 343 circonscriptions et maintiendra un niveau élevé de préparation en situation de gouvernement minoritaire, jusqu'à la date la plus tardive à laquelle la 45^e élection générale peut être déclenchée (automne 2025). Il continuera également d'investir dans l'atteinte de ses priorités de transformation numérique. Ces fluctuations touchent uniquement les postes législatifs. Comme on le mentionne dans la section sur le cadre financier, Élections Canada ne tient pas compte des activités liées à la conduite des élections dans ses prévisions du budget principal des dépenses jusqu'à l'année d'une élection à date fixe.

Note : La part des dépenses annuelles que représentent les services internes varie considérablement d'un exercice financier à l'autre, principalement en raison du cycle électoral et des priorités de transformation numérique. Pour les années visées par les tableaux 5 et 6, cette part des dépenses varie entre 10 % et 40 %, avec une moyenne de 25 % pour cette période.

Financement

Figure 1 : Dépenses ministérielles de 2021-2022 à 2026-2027

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (dépenses votées et législatives) au fil du temps.



Année	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Postes législatifs	576 087 848	160 933 376	222 387 012	198 925 252	134 646 225	90 875 008
Crédits votés	51 200 000	52 200 000	59 567 881	60 363 036	61 187 065	61 295 534
Total	627 287 848	213 133 376	281 954 893	259 288 288	195 833 290	152 170 542

Note de tableau : Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Explication de la figure 1

Les dépenses de l'organisme fluctuent généralement en fonction du cycle électoral et du cycle de redécoupage. On trouvera plus de renseignements à la section [Cadre financier](#) ainsi que dans le [Sommaire des dépenses réelles](#) et le [Sommaire de la planification budgétaire](#) du présent plan ministériel.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du Bureau du directeur général des élections sont accessibles dans le [budget principal des dépenses 2024-2025](#).

État condensé prospectif des opérations

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations du Bureau du directeur général des élections de 2023-2024 à 2024-2025.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web d'Élections Canada](#).

Tableau 7 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats visés 2023-2024	Résultats prévus 2024-2025	Différence (résultats prévus pour 2024-2025 moins résultats visés 2023-2024)
Total des dépenses	299 930 659 \$	264 950 144 \$	(34 980 515 \$)
Total des revenus	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	299 930 659 \$	264 950 144 \$	(34 980 515 \$)

Explication du tableau 7

L'organisme estime à 265 millions de dollars les dépenses pour 2024-2025. Cela représente une diminution de 35 millions de dollars par rapport aux résultats prévus pour 2023-2024. Cette réduction est principalement due à la clôture de l'exercice de redécoupage des circonscriptions électorales, à la tenue de cinq élections partielles et aux investissements dans les priorités de la transformation numérique.

Ressources humaines

Tableau 8 : Sommaire des ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour les responsabilités essentielles du Bureau du directeur général des élections et pour ses services internes au cours des deux précédents exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction du cumul de l'année.

Responsabilités essentielles et Services internes	ETP réels 2021-2022	ETP réels 2022-2023	ETP prévus 2023-2024
Administration et surveillance des activités électorales ¹	896	N/A	N/A
Observation et contrôle d'application de la loi électorale ¹	43	N/A	N/A
Administration électorale ²	s.o.	506	706
Surveillance régulatoire ²	s.o.	183	185
Révision des limites des circonscriptions électorales ²	s.o.	28	8
Total partiel	939	717	899
Services internes	311	320	379
Total	1 250	1 037	1 278

Note de tableau 1 : Les rapports après 2021-2022 ne contiendront plus ces responsabilités essentielles.

Note de tableau 2 : Il s'agit de nouvelles responsabilités essentielles; par conséquent, il n'existe aucune donnée pour les exercices précédents.

Explication du tableau 8

La fluctuation des équivalents temps plein résulte également du cycle électoral et s'explique en grande partie par les raisons mentionnées dans le [Sommaire des dépenses réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes](#) du présent plan ministériel.

Tableau 9 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour chaque responsabilité essentielle du Bureau du directeur général des élections et pour ses services internes pour 2024-2025 et les années suivantes.

Responsabilités essentielles et Services internes	ETP prévus 2024-2025	ETP prévus 2025-2026	ETP prévus 2026-2027
Administration et surveillance des activités électorales ¹	s.o.	s.o.	s.o.
Observation et contrôle d'application de la loi électorale ¹	s.o.	s.o.	s.o.
Administration électorale ²	750	580	402
Surveillance régulatoire ²	198	192	184
Révision des limites des circonscriptions électorales ²	0	0	0
Total partiel	948	772	586
Services internes	390	372	341
Total	1 338	1 144	927

Note de tableau 1 : Les rapports après 2021-2022 ne contiendront plus ces responsabilités essentielles.

Note de tableau 2 : Il s'agit de nouvelles responsabilités essentielles; par conséquent, il n'existe aucune donnée pour les exercices précédents.

Explication du tableau 9

La fluctuation des équivalents temps plein résulte également du cycle électoral et s'explique en grande partie par les raisons mentionnées dans le [Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes](#) du présent plan ministériel.

Renseignements sur l'organisme

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

L'honorable Dominic LeBlanc, C. P., c. r., député, Ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales

Administrateur général :

Stéphane Perrault, Directeur général des élections du Canada

Organisme :

Bureau du directeur général des élections

Instruments habilitants :

- ▶ [Loi électorale du Canada L.C. 2000 ch.9](#)
- ▶ [Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales L.R.C. 1985 ch. E-3](#)
- ▶ [Loi référendaire L.C. 1992 ch. 30](#)

Année de création :

1920

Coordonnées de l'organisme

Adresse

Élections Canada
30 rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Renseignements généraux

Téléphone

1-800-463-6868 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

001-800-514-6868 (sans frais au Mexique)

613-993-2975 (de partout dans le monde)

Pour les personnes sourdes ou malentendantes

ATS 1-800-361-8935 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Télécopieur

613-954-8584

1-888-524-1444 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Pour les médias

Téléphone

1-877-877-9515

819-939-1900

ATS 1-800-361-8935

Télécopieur

613-954-8584

Courriel : info@elections.ca

Site Web : elections.ca

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires se trouvent sur le [site Web d'Élections Canada](#) :

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus
- ▶ Nouvelle législation
- ▶ Décisions et procédures judiciaires

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable du Bureau du directeur général des élections sont disponibles sur le [site Web d'Élections Canada](#).

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel d'Élections Canada ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique servant à faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. L'ACS Plus est un processus qui consiste à déterminer qui est touché par la problématique ou par les possibilités envisagées dans le cadre de l'initiative, à déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées, à prévoir les obstacles qui empêchent d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier et à les atténuer. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie, la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone (Indigenous business)

Tel que défini sur le [site Web de Services aux Autochtones Canada](#), conformément à l'engagement du gouvernement du Canada selon lequel un objectif minimum obligatoire de 5 % de la valeur totale des marchés est attribué chaque année aux entreprises autochtones.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2024-2025, les priorités pangouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le discours du Trône de 2021 : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.